



Bérénger Arnould

Foncier

Bérénger vient d'entrer pour 2 ans de portage d'activité avec la CIAP avec l'intention de s'installer à l'horizon 2021 comme berger itinérant sur les bords de Loire. Grâce au préfinancement de la CIAP, il possède déjà un troupeau de 145 brebis. Le principal enjeu de cette période de portage est de trouver du foncier afin de sécuriser le lancement de son activité. Cette recherche n'est pas classique puisque Bérénger veut être "sans terres" c'est-à-dire faire pâturer son troupeau sur des espaces naturels appartenant à des collectivités ou des privés afin de les gérer de manière économe et écologique.

Bérénger grandit dans une ferme laitière conventionnelle dans les Ardennes. Après le bac, il souhaite entrer dans l'armée, mais un problème de santé l'en empêche. Il entre finalement en BTS agricole puis enchaîne plusieurs saisons en maraîchage. En retournant travailler comme ouvrier agricole sur la ferme de ses parents, il se rend compte de son attrait pour les animaux. Parallèlement, Bérénger découvre d'autres approches comme l'agriculture biologique et l'agroforesterie. Il décide alors de reprendre la ferme familiale et de la convertir en bio. Mais des tensions apparaissent au sein de la famille et le poussent à abandonner son projet de reprise.

Suite à cela, Bérénger déménage dans le Maine-et-Loire pour rejoindre sa compagne. Après ce coup dur, il se questionne sur sa motivation à s'installer tout en débutant une formation à l'agroforesterie qui le sensibilise aux liens entre élevage et environnement. Par le biais du CIVAM local, il rencontre Benoît, un éleveur laitier qui travaille en pâturages tournants et qui deviendra son paysan référent. Cette rencontre encourage Bérénger à affirmer son nouveau projet d'installation. Il souhaite faire de l'élevage ovin itinérant pour produire des agneaux d'herbe tout en participant à la gestion des espaces naturels par le pastoralisme.

Cette technique d'élevage ancestrale consiste à valoriser les ressources fourragères spontanées d'un espace naturel par le pâturage. Bérénger s'inspire de systèmes qui font leurs preuves notamment celui des bergers itinérants des bords de Loire, un collectif de 5 bergers « sans terres » en Centre Val de Loire. Pionnier dans le renouveau du pastoralisme, il fait toujours figure d'exception puisqu'il n'est pas réellement connu ni reconnu par les institutions agricoles. Ces bergers ne disposent ni de bergerie, ni de mécanisation. Dehors toute l'année, leurs brebis pâturent sur des parcours constitués de terrains publics ou privés mis à disposition.



HAPPYTERR

ALLIANCES PAYSANNES
INNOVANTES
ET TERRITORIALES
POUR RÉUSSIR
LE RENOUVELLEMENT
DU MILIEU AGRICOLE



Afin de l'accompagner dans le montage et la réalisation de son projet, Bérenger sollicite la CIAP et débute un Stage Paysan Créatif en octobre 2018. Très rapidement, la recherche du foncier est identifiée comme l'un des principaux enjeux pour permettre le démarrage de son projet. Plusieurs réunions sont ainsi organisées afin de sensibiliser et interpeller les élus et les acteurs du territoire, tels que le Conservatoire des Espaces Naturels, pour avoir leurs soutiens et envisager de futurs partenariats. Le modèle économique pastoral diffère du modèle classique de l'élevage. Bien que les investissements soient nettement inférieurs à une installation classique, les charges et frais de fonctionnement ne sont pas nuls. De plus, certaines parcelles ne sont pas éligibles aux aides PAC ce qui crée un manque à gagner par rapport à un éleveur classique. Ainsi Bérenger a fait le choix d'équilibrer son modèle entre la vente d'agneaux et les prestations pour de l'éco-pâturage. Bien qu'il permette une gestion économe en évitant de recourir à la mécanisation tout en maintenant la biodiversité dans les espaces ouverts, la reconnaissance du pastoralisme ne va pas de soi. Bérenger se retrouve confronté aux difficultés que requiert la mise en place d'un tel système de production relativement atypique. Malgré l'énergie qu'il investit et l'intérêt que le projet suscite, il peine à fédérer concrètement les acteurs pour repérer les espaces disponibles qu'il pourrait occuper.

A force de persévérance, Bérenger parvient à trouver quelques parcelles temporaires avec le soutien de ses paysans référents. En juin 2019, il rentre alors en portage d'activité et bénéficie d'un préfinancement de 40 000 € notamment afin d'acheter un troupeau de 145 brebis et d'investir dans une moutonnerie. Grâce au statut de portage, Bérenger expérimente concrètement sa pratique de l'élevage et prend en main son outil de production. Il compte ainsi pouvoir affirmer le dimensionnement de son activité pour gagner du crédit auprès des banques et des partenaires. Pendant cette période, Bérenger doit également continuer ses démarches pour sécuriser son foncier et concrétiser de nouvelles pistes car plusieurs opportunités récentes n'ont finalement pas abouti. Cette situation inconfortable apporte son lot de complications et amène parfois Bérenger à douter. Heureusement, il peut trouver de l'appui sur le réseau paysan qu'il s'est constitué lors de son parcours à la CIAP et se raccroche à ses motivations profondes.

Bérenger est intimement convaincu de l'intérêt de développer le pastoralisme pour gérer les milieux naturels, tant sur le plan économique qu'écologique. Certaines des parcelles qu'il convoite se situent sur des Espaces Naturels Sensibles et sont soumises à des réglementations pour encadrer l'élevage, telles que le fait d'autoriser le pâturage des animaux seulement après la floraison. Bérenger ne perçoit pas cela comme des contraintes et dit même éprouver "une satisfaction personnelle à participer à la gestion du milieu" avec son activité.

31 Bd Albert Einstein - CS 92315
44323 NANTES CEDEX 3
Tel : 02 40 20 83 93 - Fax : 02 40 20 22 55
contact@ciap-pdl.fr - www.ciap-pdl.fr

LES RÉSEAUX NATIONAUX QUI APPUIENT ET QUE NOURRISSENT LE DÉVELOPPEMENT DE CES INITIATIVES

